

LE 24 SEPTEMBRE AGISSONS POUR NOS RETRAITES!

Nous y sommes! Après plus d'un an de communication gouvernementale et patronale voulant nous faire accepter que notre retraite par répartition ne serait plus viable, le Président des riches et du capital (M. Macron) lance sa réforme visant à nous imposer un système universel par point qui a vocation à remplacer les 42 régimes existants.

Il veut en finir avec le système solidaire par répartition qui maintient le niveau de vie de toutes et tous pendant notre carrière et à la retraite, et qui protège les plus faibles revenus. Macron veut nous imposer de rentrer dans un système individualiste et capitaliste qui a déjà fait ses preuves en Suède avec des pensions qui ont tellement baissé que les retraités suédois n'ont d'autre solution que de se remettre à chercher du travail!

Le système qu'il propose est un vrai danger pour nous toutes et tous et nos pensions!

- Allongement de l'âge de départ avec « âge pivot » et décote de 10%.
 - Augmentation de la durée de cotisation.
- Plafonnement à 14% de la part du PIB consacré au financement des retraites.
 - Valeur du point qui pourra baisser.
- Montant des pensions calculé sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années.

Dans ce système, où seule la durée compte, la pension de retraite est obtenue en divisant la somme des cotisations de toute la carrière par l'espérance de vie de la génération qui postule à son futur départ. Cela se traduira inévitablement par un **effondrement du montant des pensions**!

Face à cette bataille idéologique, car elle n'est qu'idéologique quand on voit les 51 milliards de dividendes remontés au 2ème trimestre 2019 (la France championne du monde !!!), la **CGT propose de mieux redistribuer les richesses**. La CGT a des propositions et des arguments démontrant l'inanité et la dangerosité de cette réforme et propose des alternatives crédibles et finançables notamment :

- La retraite à 60 ans avec un minimum de 75% net de son salaire net de fin de carrière avec de nombreuses possibilités de financement :
- Suppression des aides et des exonérations de cotisations des entreprises qui sont inefficaces pour l'emploi.
- Mise à contribution des revenus financiers des entreprises qui, au contraire des revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés.
- Un relèvement modéré des cotisations retraite et l'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération (intéressement, participation, primes...)
- L'égalité professionnelle avec notamment l'égalité salariale permettra d'augmenter les cotisations pour financer notre système solidaire.

La CGT appelle les salarié.e.s à s'inscrire dans le processus de mobilisation dès le 24 septembre, à cesser le travail et à participer massivement aux mobilisations à 10H30 :

- Bayonne, Place St Ursule
- Pau, Place de Verdun

FINANCER UN RÉGIME SOLIDAIRE DE RETRAITES PAR RÉPARTITION À PRESTATIONS DÉFINIES, C'EST POSSIBLE

Les propositions de la CGT pour garantir dans la durée le financement des retraites par répartition, dans le privé comme dans le public.

Un besoin de financement compris entre 100 et 120 milliards d'euros

Le projet du Haut-Commissariat aux retraites prévoit de bloquer le taux de cotisation à son niveau actuel, soit 28 % du salaire. Il repose donc sur un principe de cotisations définies. En bloquant le taux de cotisation, il est impossible de financer de bonnes retraites alors que les besoins vont croître du fait de l'augmentation du nombre de retraités. Pour garantir dans la durée le financement d'un régime solidaire de retraite par répartition, reposant sur la technique des annuités et par conséquent à prestations définies, nous estimons que des financements de l'ordre de 100 à 120 milliards d'euros (en euros 2019) seraient nécessaires entre aujourd'hui et 2050.

Cela permettrait de garantir un taux de remplacement de 75 % de la rémunération des meilleures années, avec un droit au départ à 60 ans (plus tôt en cas de travaux pénibles), avec une indexation des pensions sur le salaire moyen. La CGT a des propositions pour dégager les ressources nécessaires.

Les propositions de la CGT pour financer notre régime de retraites par répartition à prestations définies :

1. Modifier la répartition des richesses

- → développer l'emploi stable et qualifié : le Conseil d'orientation des retraites (COR) estime que la baisse du taux de chômage à 7,4 % à l'horizon 2022 permettrait de dégager des ressources à hauteur de 0,4 point de PIB (près de 10 milliards d'euros). Un véritable retour au pleinemploi à terme (3 % de chômage) permettrait de dégager des ressources encore plus importantes ; augmenter les salaires : une augmentation des salaires de 3,5 % dégagerait immédiatement 6,5 milliards d'euros pour financer les retraites ; •
- → *l'augmentation du point fonction publique* rapporterait 6 milliards d'euros ; •
- → *l'intégration des primes dans la fonction publique* rapporterait 6 milliards d'euros ; l'égalité salariale femmes/hommes rapporterait 5,5 milliards d'euros (source Cnav).

2. <u>Supprimer les exonérations et soumettre à cotisations sociales tous les éléments de rémunération</u>

- * Annuler les baisses et exonérations cotisations sociales Les lois de financement de la Sécurité sociale pour 2018 et 2019 ont augmenté massivement les exonérations de cotisations sociales (suppression des cotisations salariales assurance-maladie assurance chômage, et exonération des heures supplémentaires, transformation du CICE en exonération de cotisations sociales, extension de la quasisuppression des cotisations employeur au niveau du Smic retraites complémentaires et l'assurance chômage, exonération dégressive des cotisations employeurs retraites complémentaires jusqu'à 2,5 Smic...).
- ❖ La suppression de ces exonérations permettrait de dégager près de 20 milliards d'euros pour financer les retraites.
- ❖ Mettre en place un « malus » sur les emplois précaires L'instauration d'un malus sur les emplois précaires rapporterait 10 milliards d'euros.
- Soumettre à cotisations sociales l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite rapporterait 10 milliards d'euros, qui pourraient être affectés aux retraites.

3. Moderniser la fiscalité du capital

- La CGT propose de créer une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires. Cette contribution pourrait rapporter 30 milliards d'euros.
- ❖ Lutter véritablement contre l'évasion fiscale et sociale rapporterait plusieurs dizaines de milliards d'euros.
- ❖ Investir les réserves des régimes de retraite de manière socialement responsable Par ailleurs, les régimes de retraites ont des réserves financières importantes (Arrco-Agirc, régime additionnel des fonctionnaires, fonds de réserve des retraites).
- La CGT revendique que ces réserves soient intégralement gérées de manière socialement responsable, en lien avec le pôle financier public dont elle revendique la création.